

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		IV
		C7

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisé au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL									

* Le détail par programme n'est pas renseigné qu'à compter des AE votées en 2003

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(5) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D4

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 127 234,95	3 202 547,63		1 924 687,32
RECETTES	5 127 234,95	3 232 214,77		1 895 020,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 336 619,00	2 836 145,47		1 500 473,53
RECETTES	4 336 619,00	3 688 911,05		647 707,95

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : ERGC MISSIONS EXPERTISES

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : SMERG FICOL LAOS

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	680 360,00	102 686,93		577 673,07
RECETTES	680 360,00			680 360,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D4

3 - PRESENTATION GENERALE

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 127 234,95	3 202 547,63		1 924 687,32
RECETTES	5 127 234,95	3 232 214,77		1 895 020,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 016 979,00	2 938 832,40		2 078 146,60
RECETTES	5 016 979,00	3 688 911,05		1 328 067,95
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 144 213,95	6 141 380,03		4 002 833,92
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 144 213,95	6 921 125,82		3 223 088,13

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice.

Nombre de membres présents.

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par (1)

A le

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en se:

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire , c , et de la publication le

A le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).

ARRETE - SIGNATURE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION

DE LA GROTTTE CHAUVET PONT D'ARC

Présenté par Laurent UGHETTO - 3ème Vice-Président

Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents. 6
Nombre de suffrages exprimés 3
VOTES : Pour 3
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 26 mars 2024
Délibéré par le Comité Syndical, le 4 avril 2024

Les membres du Comité Syndical			
Isabelle MASSEUF	Virginie BONNET-FERRAND (Excusée, représentée par Claude AURIAS)	Matthieu SALEL (Excusé, donne pouvoir à Cécile DUCHAMP)	Chloé DELEUZE-DALZON
Isabelle MASSEBEUF	Sandrine GENEST (Excusée)	Cécile DUCHAMP	Jean-Yves MEYER (Excusé)
	Laurent UGHETTO	Carine VIDAL	Fabrice BRUN (Excusé, donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF)

Certifié exécutoire par la Présidente du Syndicat Mixte
compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

Le
Le Présidente du Syndicat Mixte

Isabelle MASSEBEUF

